Mercredi 12 pm « Au sujet de la torture jusqu'à la mort des plus innocents d'entre nous » par Salut et Misericorde

(Rôle de la Loi, incluant la prévention des arrestations arbitraires, la détention ou l'exil, la prévention de la torture, l'échange de points de vue sur la question de la peine de mort, la protection des droits humains dans la lutte contre le terrorisme.)

Monsieur le Président,

Au sujet de la prévention de la torture, je voudrais attirer votre attention sur le sort de ceux qui pour certains pays, sont des êtres humains, mais qui ne le sont pas pour d'autres pays, raison pour laquelle ils y sont légalement tués et dans les pires tortures, par empoisonnement ou démembrements. Je veux parler des enfants à naître, qui au Portugal et en Slovénie n'ont le statut d'êtres humains qu'à partir de la dixième semaine de gestation, en France à la douzième, de la quatorzième en Allemagne, de la seizième en Autriche, en Espagne et en Belgique, de la dix-huitième en Suède, de la vingt quatrième aux Pays-Bas, en sorte qu'avant ces âges, ils sont légalement tués, et que leur assassinat est même remboursé par ce qui s'appelle encore la Sécurité sociale. Qu'est-ce qui fait que celui qui est un être humain en France ne le soit plus en Belgique ? Est-il possible de répondre à cette question sans reconnaître que la légalisation de l'avortement est criminelle, et qu'elle dénonce les Droits de l'homme comme une dramatique imposture puisque personne n'est apparemment capable de dire ce qu'est un homme ?! Cette monstrueuse hypocrisie a rendu possible la conception en laboratoire d'embryons dits surnuméraires destinés à servir de matériau d'expérimentation, d'ingrédients pour les cosmétiques, et à être détruits comme déchets!

Et même si tous les pays se mettaient d'accord pour établir un même âge légal autorisant le meurtre d'un enfant dans le sein de sa mère, est-ce que cette unanimité pourrait cacher le fait que cette décision serait arbitraire et donc illégitime? Où en effet trouver la justification au meurtre de l'innocent le plus faible et dépendant qui soit? Dans le droit de la mère à disposer de son corps? Mais l'ADN du corps d'un bébé est différent de celui du corps de sa mère, ce qui prouve bien que ce n'est pas le même corps. Parce que l'embryon ne serait pas un être humain? Mais le zygote a l'ADN d'un être humain. Il s'agit donc d'un être humain. Il n'est pas conscient avancent certains. Et alors? Qui d'entre nous est vraiment conscient? Faut-il tuer ceux qui sont dans le coma et ceux qui dorment? Dès la conception commence un même processus physique ininterrompu jusqu'à la mort. Mais l'avortement est un meurtre qui ne tue pas seulement des millions d'êtres humains chaque année, mais la société elle-même, car une société qui tue ses enfants n'a évidemment pas d'avenir.

On prétendra que rien n'est grave puisque l'ingénierie médicale est en mesure d'assurer la survie de la société par une planification de la procréation humaine. C'est ainsi que les époux ne pourront procréer qu'avec la permission du Ministère de la santé reproductive,

et que finira de s'installer le meilleur des mondes. Soit donc nos pays cessent d'adorer le démon en lui offrant des sacrifices d'enfants, soit ils le suivront en Enfer.

L'association Salut et Miséricorde souhaite que le BIDDH organise de toute urgence une réflexion pour qu'une définition de ce qu'est l'homme, et qu'en attendant, toute action promue au nom des droits de l'homme soit gelée.